



RESILIENCE OUI... MAIS RESULTATS SURTOUT

LE 108^{EME} CCAS S'EST DERoule EN VISIOCONFERENCE ET MALHEUREUSEMENT AVEC CERTAINES DIFFICULTES INFORMATIQUES, INCOMPATIBLES AVEC L'EFFICACITE VOULUE PAR LA **CFDT**. LA REponse DE L'ADMINISTRATION A ETE DE NOUS INVITER A FAIRE PREUVE DE RESILIENCE. OK, MAIS PAS AU DETRIMENT DES RESSORTISSANTS.

AGENTS CIVILS DU MINISTÈRE

Aussi, si la **CFDT** Défense est consciente de l'importance de faire preuve de résilience, des sujets aussi importants que ceux portés par l'action sociale des armées méritent mieux. (cf. notre déclaration liminaire en annexe)

Après un début de séance difficile, le secrétaire général pour l'administration a acté, à la demande des représentants du personnel civil et militaire, la tenue d'un 109^e CCAS extraordinaire d'ici la fin juillet pour échanger et voter en présentiel sur la rénovation des comités sociaux.

Une belle victoire qui, s'il y avait encore besoin de le prouver, montre l'investissement de vos représentants **CFDT** Défense sur le sujet de l'action sociale, et particulièrement lors des séances plénières du CCAS et des différents groupes de travail organisés tout au long de l'année.

Concernant les commissions restreintes, la demande de la **CFDT** Défense a été prise en compte et les visioconférences seront prévues mais uniquement dans des cas exceptionnels.

Comme chaque année, les crédits disponibles pour les prêts Habitat Accession et Habitat Travaux ainsi que pour le prêt Personnel ont été

suspendus très tôt, dès le second trimestre.

Depuis plusieurs CCAS, il est bien rappelé que l'action sociale des armées n'a pas vocation à se substituer à un organisme bancaire.

La **CFDT** Défense, consciente des problèmes liés aux financements de projets d'accession à la propriété, ne peut qu'être satisfaite de la recherche de nouveaux partenaires par le SCN ASA.

Une nouvelle circulaire relative à la compensation de l'absence entrera en vigueur au 1^{er} septembre 2026. Cette nouvelle circulaire remplacera la PSAD (Prestation de Soutien en cas d'Absence prolongée du Domicile) et l'HORA (prestation pour la garde d'enfants pendant des horaires atypiques).

Lors de sa présentation, la **CFDT** Défense a rappelé l'importance de prendre en compte les cas particuliers de certains horaires atypiques afin de ne pas exclure certains personnels de ce dispositif de compensation.

Le SCN ASA s'est engagé à étudier les cas cités en séance.

La **CFDT** Défense vous informera des suites données quand elle aura cette information.



**AGENTS CIVILS
DU MINISTÈRE**

RESILIENCE OUI... MAIS RESULTATS SURTOUT

Pendant ce conseil central, plusieurs présentations ont été effectuées par différents acteurs et actrices de l'action sociale :

Action sociale des armées, acteur de l'exercice ORION :

- Accompagnement des blessés ;
- Soutien aux familles qui perdent un être cher en opération.

Gestion de crise au Moyen-Orient

- Nouvelle organisation du travail pour les personnels de l'ASA et continuité de service ;
- Accueil des familles sur les bases aériennes d'Istres et Orléans ;
- Lien avec les partenaires (CNMSS, Mutuelles, SRIAS, etc.).

Prêts ministériels et partenariats bancaires

- Bilan chiffré des prêts ministériels ;
- Concrétisation des actions avec les partenaires CSF et Crédit Agricole ;

- Présentation par webinaire du partenariat auprès des ressortissants.

Famille des armées : FDA

- Réseau social sécurisé pour toute la communauté défense, actif, retraité, conjoint, etc ;
- Référent informationnel : lutte contre la désinformation ;
- Vecteur de communication et d'information nationale et locale.

Dispositif de Fin de Mission

- Expérimentation d'une offre par l'IGESA pour les familles et les célibataires au moment du retour de mission à l'étranger.

Les membres du conseil central ont été informés en séance de la fermeture de la crèche IGESA de Biscarrosse pour des raisons sécuritaires liées au bâtiment. Une solution de garde a été trouvée pour les enfants et leur famille. Le dossier est suivi de près par tous les acteurs du ministère afin de savoir si une réouverture est possible.

La **CFDT** Défense restera donc vigilante à ce que les sujets portés ce jour soient correctement traités et suivis. Vos représentants **CFDT** Défense défendront vos droits pour une action sociale de proximité adaptée à tous les ressortissants et surtout les plus vulnérables financièrement.

La **CFDT** Défense invite tous les ressortissants à se rapprocher de leur comité social de proximité pour toute demande d'information. La quasi-totalité des comités sociaux ont des représentants **CFDT** Défense, rapprochez-vous d'eux pour être informés.

Paris, le 30 juin 2026



D FENSE

D CLARATION LIMINAIRE

CONSEIL CENTRAL DE L'ACTION
SOCIALE (108^{ ME} CCAS) DU 24
JUIN 2026...

Monsieur le secr taire g n ral pour l'administration, mesdames, messieurs,

Depuis le dernier CCAS de d cembre 2025, de nombreux militaires ont disparu. Dans ces douloureux moments, la **CFDT** pr sente toutes ses condol ances aux familles, aux coll gues et aux camarades de ces disparus. Tout au long de ces terribles  v nements, les travailleurs sociaux ont  t  pr sents pour apporter tout leur soutien avec un tr s grand professionnalisme et ce malgr  des sous-effectifs r currents et des p riodes d'int rim de plus en plus longues. Une action sociale forte, efficace et avec des moyens humains   la bonne dimension permettra le soutien adapt  pour les ressortissants de la communaut  d fense. La **CFDT** salue l'engagement quotidien des  quipes dans l'accompagnement des familles frapp es par ce douloureux  v nement. Mais, notre action sociale souffre, trop de postes de travailleurs sociaux sont en attente de candidature. C'est important d'avoir des  quipes qui fonctionnent, sont form es et correctement  quip es. Pour la **CFDT** promouvoir l'action sociale pour les membres de ce conseil ou d'un comit  social reste un jeu d' quilibriste dans le dialogue de proximit  quand le poste du travailleur social de proximit  est inoccup  depuis plusieurs mois, voire une ann e. Comment convaincre que l'action sociale du minist re est un soutien pour tous les ressortissants sans moyen humain ?

La **CFDT** D fense critique fortement les possibilit s, introduites au titre de l' tat d'alerte de s curit  nationale par le projet d'actualisation de la Loi de programmation militaire, de d roger au droit du travail et aux r gles environnementales. Elle consid re que ce dispositif affaiblit les droits des travailleurs et le dialogue social au profit d'une logique s curitaire. D'une mani re g n rale, r duire les droits des travailleurs, c'est affaiblir la d mocratie sociale. Les travailleurs sociaux du minist re comme l'ensemble des agents de la DRHMD sont d j  investis dans leur mission y compris dans les r cents conflits et le martellement permanent de la n cessit  d'une RH de guerre finit par  tre contreproductive.

Dans un contexte de transformations souvent men es   marche forc e, nous rappelons que rien ne peut se faire durablement sans un dialogue social r el,



DÉCLARATION LIMINAIRE

sincère et respectueux des agents et des organisations qui les représentent. Le dialogue social ne doit pas être une formalité : il doit être un puissant levier d'amélioration des conditions et des organisations du travail

La **CFDT** porte à votre connaissance que la dernière actualisation de la cartographie des Comités Sociaux, réalisée en distanciel et dans un cadre temporel très contraint, mériterait d'être consolidée. Nous sollicitons ainsi la tenue d'un CCAS exceptionnel en présentiel pour permettre un débat serein et éclairé sur la représentativité. Cette mesure se révèle nécessaire afin de fonder des décisions durables et largement partagées.

De même : L'article 28 du projet d'arrêté du 7 janvier 2014 modifié relatif au CS dispose que *la commission restreinte peut être organisée par visioconférence*.

Or, la **CFDT** Défense tient à rappeler que les commissions restreintes sont des instances collégiales où les réunions en présentiel sont indispensables pour un traitement efficace et efficient des différentes situations.

Aussi, si la possibilité d'utiliser la visioconférence devait être envisagée, ce devrait être de manière exceptionnelle et intervenir uniquement comme une ultime solution dans le cas où aucun membre de la commission restreinte ne pourrait se déplacer.

Ainsi, la **CFDT** Défense propose de réécrire cet article en insistant sur l'obligation de maintenir ces commissions restreintes en présentiel et d'y inclure la possibilité de mettre en place la visioconférence uniquement dans le cas où aucun des membres pourraient se déplacer.

L'IGESA, notre opérateur social fête son 60^{ème} anniversaire cette année. Son fonctionnement a évolué au fil de ces décennies et l'intégration du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) est devenu primordial pour tous les membres du conseil central. La **CFDT** est attachée à ce qu'il y ait une information annuelle dans cette instance, car l'IGESA est partie intégrante de l'action sociale de notre ministère. Pour la **CFDT** se couper de cet échange en séance n'est pas souhaitable car le dialogue doit perdurer pour avoir une information descendante par les membres du CCAS.

La **CFDT** remercie les équipes du SCN ASA pour la transmission des documents pour ce CCAS, ainsi qu'à la suite des groupes de travail. Votre réactivité d'un professionnalisme sans faille pousse à l'admiration.

La **CFDT** interviendra, si nécessaire, sur les différents points à cet ordre du jour.

Merci pour votre attention.

Paris, le 24 juin 2026